

STRUCTURES DE SOINS

Adolescents / Enfants

Délégation
Pyrénées Atlantiques

COTE BASQUE

CHCB (Centre Hospitalier de la Côte Basque)

13 avenue de l'Interne Jacques Loeb à Bayonne

Service Ado secrétariat :

05 59 44 87 00

infirmière :

05 59 44 67 10

→ CMPP (CENTRE MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE) :

Services médico-sociaux assurant des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans.

- Anglet : les Terrasses de l'Avenue, bat A, 54 avenue de Bayonne, 64600 05 59 25 53 88
- Bayonne : Villa Navarre, 55 avenue Dr Léon Moynac BP 403, 64100 05 59 63 53 58
- Hendaye : 1 rue du Théâtre, 64700 05 59 20 15 78
- St Jean de Luz : Hôpital Udaskena, 19 avenue André Ithurralde, 64500 05 59 26 26 02

CHCB SERVICE ACCOR

→ URGENCE PSYCHIATRIE

secrétariat :

05 59 44 42 25

infirmier(e) :

05 59 44 42 23

LA MAISON DES ADOS DU PAYS-BASQUE, ADOENIA

05 59 64 22 52

La Maison des Adolescents du Pays Basque AdoEnia est un service de prévention qui est rattaché au Centre Hospitalier de la Côte Basque.

Ouverte aux jeunes âgés de 11 à 21 ans, AdoEnia est un lieu d'écoute, de conseils et d'accompagnement des jeunes et de leur famille. Santé, scolarité, sexualité, insertion, vie quotidienne... C'est gratuit, confidentiel, anonyme....

6 avenue Lahubiague – 64100 – Bayonne

maisondesadolescents@gmail.com

CLINIQUE CHATEAU CARADOC – Unité infanto-juvenile 05 59 93 71 71

L'unité infanto-juvenile de la Clinique Caradoc propose une offre de soins spécialisés depuis l'évaluation jusqu'à la mise en œuvre de prises en charge adaptées pour les enfants et les adolescents présentant un Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, un Trouble de l'Alimentation ou un Trouble Anxio-dépressif. Lorsque le traitement ambulatoire classique est insuffisant, l'hospitalisation de jour devient une indication plus adaptée.

Le centre accompagne des enfants et des adolescents âgés de 6 à 18 ans

Hospitalisation complète ou Hôpital de jour (centre de soins ambulatoire qui prend en charge les enfants plusieurs jours par semaine, à temps partiel).

24, avenue du 14 avril 1814, 64100 – Bayonne

infanto@caradoc.fr

ITEP (INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE)

Prise en charge de mineurs et jeunes adultes présentant des troubles psychiques perturbant gravement leur socialisation, leur scolarisation, leur formation. Sont financés par la Sécurité Sociale.
Dossier Mdp

→ ITEP IDEKIA à Bayonne : 108 rue Maubec

05 59 55 72 75

→ ITEP L'ARBRE A PAROLES à Bayonne : 1 allée Lalanne

05 59 57 80 06

PARCOURS D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP : QUELQUES REPERES

PHOBIE SCOLAIRE :

QUE FAIRE POUR AIDER SON ENFANT ?

(démarche valable pour toute autre problématique)

- l'écouter
- rencontrer les enseignants
- consulter le médecin de famille ou le pédiatre
- consulter un pédo-psychiatre
- prendre contact avec une asso spécialisée
- prendre soin de soi
- prendre soin de son couple
- prendre du recul

DROITS

l'autorité parentale est définie par l'article 371-1 du code civil : « l'autorité parentale est un ensemble de droits ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux deux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge et son degré de maturité. »

- AEEH : ALLOCATION D'EDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPE (base + compléments) de moins de 20 ans ; dossier mdph
- MDPH ; guichet unique pour toutes les démarches relatives au handicap
- L'ENSEIGNANT REFERENT (ERH) : enseignant spécialisé de l'éducation nationale chargée de la mise en place du PPS
- LE PPS (PROJET PERSONNALISE DE SCOLARISATION) : il est défini par une équipe pluridisciplinaire de la Mdp et consiste à adapter les potentialités de l'enfant
- LE GEVASCO (GUIDE D'EVALUATION DES BESOINS DE COMPENSATION EN MATIERE DE SCOLARITE) : document qui consigne toutes les observations nécessaires faite durant toute la scolarité de l'enfant ; il est renseigné par l'équipe éducative dans le cadre d'un dialogue avec la famille ; c'est généralement l'enseignant référent qui le transmet au dossier Mdp

SERVICE ET STRUCTURES POUVANT VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES OU VOS RECHERCHES DE SOLUTIONS

- ➔ **CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES ATLANTIQUES BAYONNE** 05 59 46 50 50
- ➔ **SEAPB (Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte du Pays Basque)**
- ➔ **CAF**
- ➔ **EDUCATION NATIONALE : Fondation Santé des Etudiants de France**

ASSOCIATIONS

Les associations de parents d'élèves (**FCPE et APEP**) dont les coordonnées sont en principe inscrites dans le carnet de correspondance

- ➔ **UNAFAM 64** 05 40 39 59 07
- ➔ **CAMPS (CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE)** : ont pour mission de dépister de proposer une cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants de 0 à 6 ans présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux
Bayonne : Foyer Lormand ; 16 chemin Abbé Cestac ; 64100 Bayonne 05 59 44 67 20

NUMEROS DE TELEPHONE

DROGUES INFO SERVICE : 0800 23 13 13
CROIX ROUGE ECOUTE : 0800 858 858

SESSAD (SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE)

DOSSIER MDPH

- **SESSAD** 'Anglet
- **SESSAD** de l'itep Idekia à Bayonne
- **SSESSAD** de Boucau
- **SSESSAD** Ava à Bayonne

SERVICES SOCIAUX

- ➔ **LES SDSEI (SERVICES DEPARTEMENTAUX DE LA SOLIDARITE ET DE L'INSERTION)**
 - Bayonne : 25 rue Mounédé 05 59 50 62 62
 - Anglet : 10 rue du Pont de l'Aveugle 05 59 52 30 50
- ➔ **LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX DE L'EDUCATION NATIONALE** (dans chaque collège et lycée)
- ➔ **LES SERVICES SOCIAUX DES CMPP**
- ➔ **LES SERVICES SOCIAUX DES HOPITAUX ET CLINIQUE**
- ➔ **LES SERVICES SOCIAUX DES CAF ET SECURITE SOCIALE**

SIUMPPS (SERVICE INTER UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE) Sur les sites des Universités

TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTE Voir Conseil Départemental

ULIS (UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE)

UNAFAM

Consultations dédiées aux parents **d'enfants et d'adolescents** se font par téléphone ou en face à face.
Des permanences spécialisées :

Psychologues cliniciens spécialisés

Confier vos inquiétudes et questionnements de manière anonyme à un psychologue clinicien spécialisé d'Ecoute-famille, notre service national d'écoute.

Un bénévole spécialiste « Ecole »

Interroger un bénévole ayant, de par son expérience professionnelle, une solide connaissance des différents parcours scolaires répondant aux besoins de votre enfant ou de votre ado.

Une assistante sociale spécialisée

Poser vos questions relatives aux problèmes que vous vivez au quotidien à l'assistante sociale spécialisée .

Un avocat

Obtenir des éclaircissements sur les aspects juridiques spécifiques à la prise en charge de votre adolescent avec un avocat.

Uniquement sur rendez-vous au **01 53 06 30 43**